

AFFAIRE N° 18 - Acquisition d'un terrain situé rue Sainte-Marie, appartenant à Madame AUBREE.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Municipalité envisage l'acquisition d'un terrain de 128 m² situé rue Sainte-Marie, hypothéqué par une voie de desserte destinée aux divers équipements réalisés ou en cours de réalisation (jardin d'enfants, école maternelle... etc) dans le secteur des rues Roland-Garros, Montreuil et Sainte-Marie.

Cet immeuble a fait l'objet d'une proposition de vente de la part de Madame AUBREE, propriétaire, pour le prix de 52 000 F.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, de m'autoriser à faire l'acquisition de ce terrain pour la somme de 52 000 F, à régler au notaire les honoraires correspondants et à verser au locataire, M. VILLENEUIL, la somme de 1 070 F à titre d'indemnité d'éviction.

La dépense sera imputée au chapitre 901 - article 210 du Budget Communal.

Mesdames et Messieurs, j'emets la question aux voix.

Pour copie conforme

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

M. Denis, le 16 août 1977

Le chef de Bureau délégué

J. LACOSTÉ x

x

Vue
Pour le Maire et par délégation
Le Directeur des Finances et des
Collectivités Locales
Signé Paul PASTOR